ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA SARTHE

70ème Congrès Départemental

20 octobre 2018

Sablé-sur-Sarthe

<u>Budget prévisionnel pour 2019 : Présentation par Michel COUTELLE, trésorier :</u>

Voici les grandes lignes du budget prévisionnel pour 2019, qui vous a également été envoyé par mail en amont de notre assemblée générale.
Celle-ci tient compte d'une hausse des cotisations pour 2019, non encore votée.

Budget prévisionnel exercice de l'année 2019

- <u>RECETTES</u> :

- Cotisations 2018	…….…….	*91 000, 00 €*
- Produits financiers	…….…….	*600, 00 €*
- Partenaires	…….…….	*10 000, 00 €*
- Participations formation des élus	…….…….	*10 000, 00 €*
- Subvention du Conseil départemental	…….…….	*22 000, 00 €*

Total général recettes ..... 133 600, 00 €

- <u>DEPENSES</u> :

- Salaires et charges	……	*95 000, 00 €*
- Frais d'organisation de réunions	……	*3 000, 00 €*
- Honoraires et frais de formation	……	*10 000, 00 €*
- Imprimerie, papeterie	……	*2 000, 00 €*
- Téléphone, fax, internet	……	*1 000, 00 €*
- Frais de déplacement (élus et agents)	……	*4 000, 00 €*
- Abonnements et documentation	……	*1 500, 00 €*
- Logiciels et maintenance	……	*2 000, 00 €*
- Frais postaux affranchissement	……	*2 500, 00 €*
- Assurances	……	*1 200, 00 €*
- Coût organisation congrès 2018 de la Sarthe	……	*12 000, 00 €*
- Coût congrès 2018 AMF Paris	……	*2 000, 00 €*
- Divers dont frais de banque	……	*600, 00 €*

Total général dépenses ..... 136 800, 00 €

Résultat déficitaire prévisionnel pour l'exercice 2019 : - 3 200, 00 €